

# Table ronde : Les enjeux de l'observation

■ Animateur : Yvan Amar

- Dolorès Àlvarès
- Guy Dumas
- Jean-Marie Klinkenberg
- François Grin
- René Leduc
- Xavier North



**Madame Dolores Álvarez**

Directrice a.i. de la Promotion et de l'Enseignement des langues  
Union latine

## Les observatoires, outils prospectifs pour des politiques linguistiques et interlinguistiques

### Contexte

Les buts de l'Union latine à travers sa direction Promotion et Enseignement des langues – qui vise à mettre en valeur les langues romanes dans les systèmes éducatifs en général et en particulier dans ceux des États membres de l'Union latine – se fondent nécessairement sur une connaissance aussi précise et documentée que possible des contextes linguistiques et éducatifs, eux-mêmes dépendants des politiques linguistiques internes (explicites ou implicites) des États concernés. Ces contextes linguistiques éducatifs peuvent être décrits sur la base de trois paramètres :

- la ou les langues d'éducation (celle du système, avec laquelle on enseigne) ;
- la ou les langues des élèves (les langues parlées dans les familles) ;
- la ou les langues étrangères proposées à l'apprentissage.

Les contextes linguistiques éducatifs sont eux-mêmes également déterminés par les effets des politiques linguistiques (explicites ou implicites) :

- politiques externes des États qui promeuvent leur langue au niveau international (cas du français depuis longtemps, de l'espagnol plus récemment et, dans une moindre mesure, de l'allemand, de l'italien, du portugais, voire également de l'anglais à la suite des subventions que le gouvernement de Grande-Bretagne a récemment accordées pour la promotion du British Council) ;
- politiques des entreprises, des universités et autres institutions qui développent ou inhibent des motivations à l'apprentissage de telle ou telle langue.

C'est donc sur une connaissance d'une réalité complexe qu'une direction comme la nôtre se doit d'élaborer ses orientations, construire une politique, mettre en place des outils, développer des partenariats.

C'est pour cette raison que nous avons décidé à partir de 2004 de constituer des bases de données régionales sur l'enseignement des langues romanes.

### La méthode

L'absence de travaux comparables sur l'enseignement des langues (hormis les données statistiques européennes élaborées par Eurydice, d'ordre principalement quantitatives) nous a obligés à mettre en place une démarche

## ■ Table ronde : Les enjeux de l'observation

empirique par pays, regroupés dans des aires géographiques concrètes :

- le cône sud de l'Amérique (Argentine, Bolivie, Brésil, Chili, Paraguay, Uruguay) ;
- les quatre pays du nord de l'Amérique du Sud (Colombie, Équateur, Pérou, Vénézuéla).

Ce travail n'a pas toujours pu surmonter les difficultés rencontrées dans la réalisation des diagnostics dans des pays où la systématisation de données ne fait pas partie de la culture administrative habituelle des institutions. Nous avons travaillé sur deux axes parallèles.

- collecte d'informations diverses : recensements, rapports, pages web et bibliographie spécialisée,
- enquêtes personnalisées auprès d'informateurs qualifiés.

L'ensemble de ces travaux visait à réunir des informations fiables sur des aspects essentiels pour l'établissement de diagnostics concernant la prise de décisions dans le domaine de la promotion et l'enseignement des langues. À savoir sur les questions suivantes :

- Quelles sont les langues utilisées dans chaque pays ?
- Où et comment sont-elles utilisées ?
- Quel est leur statut ?
- Quelles langues sont enseignées ?
- Qui les apprend ?
- Pourquoi sont-elles apprises et dans quel but ?
- Qui les enseigne ?
- Dans le cadre de quelles politiques linguistiques, explicites ou implicites ?

Chacune de ces questions pouvant se décliner en de nombreuses sous-catégories.

### Résultats obtenus

Ces enquêtes nous ont permis d'établir les remarques suivantes, en rapport à la présence des langues romanes dans la région.

Globalement, l'espace accordé aux langues romanes étrangères est de plus en plus limité dans les systèmes éducatifs officiels publics (que l'on distinguera ici d'un système éducatif privé, souvent né dans le contexte de réformes des années 1960-1970 imposées par des gouvernements autoritaires). Depuis les années 1980, dans tous les pays enquêtés, des réformes éducatives ont eu lieu ou sont en cours dans le cadre politique de retours à la démocratie et dans le contexte économique de réduction budgétaire en éducation, qui modifient les orientations (tentatives d'intégrations régionales qui posent la question de l'enseignement réciproque de l'espagnol et du portugais), et limitent souvent l'offre à une seule langue étrangère. Par ailleurs, en fonction de la place des langues dans les nouveaux systèmes, il est possible de distinguer deux types de pays :

- a) ceux qui ont réglé, ou considèrent l'avoir fait, la problématique des langues autochtones ;
- b) ceux qui doivent encore traiter la problématique linguistique posée par la multiplicité de communautés linguistiques indigènes.

Ces derniers concentrent leurs efforts à mettre en pratique des législations orientées vers le multiculturalisme, à travers le respect et la protection des langues autochtones (dont l'enseignement est souvent réservé aux communautés). Dans ces pays, l'enseignement des langues étrangères se limite à des parcours non obligatoires dans le système éducatif ou à des expériences au niveau universitaire qui touchent des secteurs réduits de la population.

Les pays de la première catégorie comptent en général une plus grande tradition en ce qui concerne l'enseignement des langues étrangères. Cependant, ces dernières années, la présence des langues romanes se

trouve de plus en plus marginalisée dans les espaces optionnels et non obligatoires ; la liberté et la flexibilité des nouveaux systèmes se fait en faveur d'une présence quasi hégémonique de l'anglais dans les systèmes éducatifs.

Dans la mesure où ces situations éducatives sont récentes, il est peu probable qu'elles changent à court terme.

### Quel apport ?

Ce qu'il nous semble important de retenir dans la démarche et les résultats, ce sont principalement :

- le travail sur l'enseignement d'un groupe de langues européennes dans des espaces plurilingues où se côtoient des langues autochtones, des langues dominantes et une langue hyper-dominante présente dans l'ensemble des systèmes (de ce point de vue, il nous paraît difficile de maintenir un observatoire linguistique qui ne se consacrerait qu'à une seule langue, tant les relations linguistiques sont imbriquées dans des situations de communication variables) ;
- les réformes économiques, politiques et éducatives qui ont émaillé le continent sud-américain dans les vingt dernières années, ont modifié radicalement la base juridique (voire parfois constitutionnelle) qui permet ou ne permet pas aux systèmes éducatifs de promouvoir telle ou telle langue, ou bien un nombre de langues variable selon les besoins sectoriels, ce qui doit nous conduire à faire à chaque fois un état des lieux des textes et règlements qui organisent (ou n'organisent pas) cet enseignement.

C'est peut-être, là, le résultat le plus tangible des deux enquêtes que nous avons menées.

À la vue des données que nous sommes parvenus à recueillir, nous pensons qu'il est nécessaire de continuer à collecter ce type d'informations dans d'autres régions qui comptent des États membres de l'Union latine, d'autant plus si celles-ci sont difficiles à obtenir. Ces données sont, en effet, essentielles dans le cadre de la définition de nos actions, car elles nous permettent de mieux cibler les besoins et les attentes dans le domaine de l'enseignement/apprentissage des langues dans la région concernée.

### Conclusion

Si le partenariat scientifique est une pratique acquise depuis longtemps, qui montre l'avantage des réseaux et de la mutualisation de données sur la concurrence dans le domaine des sciences humaines et sociales, il incombe aux organisations qui jouent un rôle d'orientation politique et de coopération scientifique, technique, éducative, de favoriser les synergies. Dans notre domaine, il importe de franchir le pas entre des politiques linguistiques et des politiques interlinguistiques pour lesquelles doit être prise en compte l'articulation de l'ensemble des ressources dans les différents contextes. Il est évident, de ce point de vue, que le contexte des langues romanes est à la fois constitutif d'une hétérogénéité dans ses territoires (Afrique, Amériques, Asie, Europe), dans ses espaces d'interlocutions éducatifs (présentiels et à distance), et d'un potentiel convergent, au moins sur la base de l'intercompréhension.

Un observatoire multilatéral permettant de rendre compte de ces articulations, est un outil que nous ne pouvons qu'appeler de nos vœux.



## Monsieur Guy Dumas

Sous-Ministre associé

Responsable de l'application de la politique linguistique

Secrétariat à la politique linguistique du Gouvernement du Québec (Québec), Canada

### 1. Rôle de l'OIF

Il est du ressort de l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF), **seule institution multilatérale francophone** fondée sur le partage de la langue française, d'assurer le suivi de l'évolution de la situation de cette langue au sein de l'espace francophone.

Et il est aussi de la **responsabilité de l'OIF** :

- de rendre compte de la situation linguistique observée (les évolutions, les tendances et les divers enjeux en cause) ;
- de mobiliser, le cas échéant, les États francophones pour renforcer l'usage et la promotion du français au sein de l'espace francophone ;
- et de proposer des stratégies en fonction des différents contextes d'utilisation de cette langue (langue officielle, langue seconde, langue étrangère).

### 2. Vers la mise en place d'une observation continue et documentée de la situation du français

La Francophonie doit pouvoir se donner les moyens de dresser un portrait véritable de la situation du français et d'obtenir une lecture juste et précise de l'emploi de cette langue dans les pays membres et éventuellement ailleurs dans le monde.

Cette position est d'ailleurs clairement ressortie de la consultation menée, de part et d'autre, par le Québec et la France auprès d'un certain nombre de personnalités francophones - observateurs et acteurs de premier plan de la Francophonie - sur l'état du français en Francophonie et dans le monde.

Rappelons ici brièvement que cette consultation avait pour dessein de dégager des pistes d'actions qui pourraient guider l'OIF dans son action future et faire en sorte que la question de la promotion de la langue française soit abordée lors du Sommet de Québec en 2008. Comme suite à la résolution commune adoptée en 2005 par les organismes linguistiques de la Communauté française de Belgique, de la Suisse romande, de la France et du Québec, le Secrétaire général de l'OIF a alors demandé au Québec et à la France de lui faire des propositions d'actions au regard de l'avenir du français au sein de la Francophonie.

Parmi les propositions figurait **la nécessité d'une observation objective de l'évolution du français dans l'espace francophone et dans le monde** et **l'importance de disposer de données (statistiques) fiables et précises** qui ne se limiteraient pas à dénombrer les locuteurs francophones par pays et par catégories, mais qui permettraient d'avoir un **portrait de l'usage effectif de la langue française** (avancées, reculs, aspects à renforcer...), et ce, dans tous les domaines de la vie sociale.

### 3. Pertinence et utilité d'un portrait de la situation du français

Les données recueillies et analysées devraient contribuer à **la définition de stratégies**, bilatérales ou multilatérales, **pour renforcer la place du français dans le monde** et devraient aussi, ultimement, permettre de mesurer l'impact et l'efficacité des actions en cours à l'égard du français.

Au-delà des mesures prises (cf. Cadre stratégique décennal) pour promouvoir le français dans les organisations internationales (cf. vade-mecum) et l'enseignement du français dans les systèmes éducatifs nationaux, il importe que la Francophonie continue de s'interroger sur la place que doit occuper cette langue dans d'autres **domaines stratégiques**, pour maintenir sa vitalité et affirmer sa modernité.

Les enjeux linguistiques actuels, auxquels la langue française n'échappe pas, touchent en effet, à des degrés variables, des **domaines qui sont au cœur des préoccupations des États**, en l'occurrence des États francophones. Citons, par exemple, les domaines :

- de l'économie et du commerce (la langue des échanges commerciaux, la langue des normes et standards techniques) ;
- du travail (la langue des entreprises) ;
- de l'immigration (la langue de la cohésion sociale et de l'intégration) ;
- de la communication et de l'audiovisuel (langue des nouvelles technologies de l'information et de la communication, langue de l'Internet) ;
- de la recherche et du développement durable.

Une description approfondie de la situation du français permettrait donc de faire ressortir les domaines où l'action de la Francophonie s'imposerait de façon prioritaire, et éventuellement la conforter dans le choix de ses interventions.

### 4. Expertise du Québec

Pour la mise en place de sa politique linguistique, le Québec s'est aussi appuyé sur une **description approfondie de la situation linguistique** sur son territoire. Des enquêtes majeures ont notamment permis d'obtenir un diagnostic clair et une description documentée de la situation linguistique et ont joué un rôle déterminant dans l'élaboration de la politique linguistique québécoise : par exemple, la *Commission royale d'enquête sur l'enseignement ou Commission Parent* (1966, Québec); la *Commission d'enquête sur la situation de la langue française et sur les droits linguistiques au Québec ou Commission Gendron* (1972, Québec).

Afin d'assurer un **suivi plus structuré de la situation linguistique au Québec**, l'État s'est doté d'instruments et d'indicateurs qui lui permettent d'évaluer et de mesurer, sur une base continue, l'atteinte des objectifs fixés et d'apporter les ajustements nécessaires, le cas échéant.

L'**Office québécois de la langue française**, dont l'un des mandats est de surveiller l'évolution linguistique au Québec et d'en faire rapport au moins tous les cinq ans au ministre, s'est appuyé sur différentes données relatives aux thématiques retenues (langue et immigration, langue et enseignement, langue et travail, langue et population, langue et culture, qualité et maîtrise du français), soit :

- des **données administratives touchant divers aspects de la problématique linguistique québécoise** (par exemple, les transferts linguistiques vers le français et vers l'anglais chez les allophones, la langue maternelle, la langue de travail, le bilinguisme, l'évolution de la fréquentation scolaire dans les réseaux francophones et anglophones, le taux de francisation des entreprises, l'affichage commercial ou encore la composition démolinguistique) ;
- des **données statistiques provenant du recensement 2006 du gouvernement du Canada** (cf. *dynamique des langues*) portant sur les caractéristiques linguistiques de la population canadienne et qui offrent, notamment, un portrait du profil démolinguistique des francophones.

## 5. Coordination et articulation des travaux d'observation

Fort de son expérience et de son expertise en matière d'observation et de suivi du français, le Québec a vivement soulevé l'intérêt d'une observation du français, plus rigoureuse sur le plan scientifique, auprès de l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF), qui devrait, dans ce contexte, exercer pleinement son rôle d'instance de coordination.

Il a été suggéré d'associer étroitement à ses travaux d'observation l'Agence universitaire de la Francophonie (AUF), opérateur direct de la Francophonie, qui, à travers ses réseaux de chercheurs *Langue* et *Démographie*, est susceptible de pouvoir mobiliser l'expertise requise pour les enquêtes de terrain et ainsi participer au développement d'outils de mesure (indicateurs) sur la situation du français. (Voir en annexe, des propositions d'indicateurs sur le statut et l'usage du français en Francophonie, dont certains correspondent aux données compilées dans *La Francophonie dans le monde 2004 – 2005* de l'OIF et dans la *Grille d'observation du français* de l'AUF).

Enfin, c'est dans cette perspective que le Secrétariat à la politique linguistique soutient la création de l'**Observatoire démographique de l'espace francophone (ODEF)** auquel l'OIF, l'AUF et l'Université Laval seront notamment des partenaires associées. La mise en place de cet observatoire permettra, outre la sauvegarde et la mise en valeur du patrimoine démographique des pays de la Francophonie, principalement en Afrique francophone, d'appuyer des initiatives permettant de circonscrire les **dynamiques linguistiques et l'évolution des locuteurs francophones** de même que de mieux situer la place qu'occupe la langue française auprès des populations de la Francophonie et d'ailleurs.

Enfin, le défi de l'OIF sera d'assurer la coordination de l'ensemble des actions de collecte et d'analyse de données sur la langue française et de rendre compte ultimement de l'évolution de la situation linguistique observée.

## ANNEXE

### Proposition d'indicateurs sur le statut et l'usage du français en Francophonie

#### *Indicateurs relatifs au statut*

- **Statut du français dans l'État<sup>1</sup>** (lois, règlements, arrêtés administratifs ou politiques sur le français langue officielle, domaines d'emploi, ...)
- **Statut des autres langues dans l'État** (langue officielle, langue nationale)

#### *Indicateurs démolinguistiques*

Langue source

- **Pourcentage de la population ayant le français comme langue maternelle (première langue acquise et encore comprise par les locuteurs)**
- **Pourcentage de la population de langue maternelle autre que le français**
- Langue maternelle selon l'âge
- Connaissance du français selon la langue maternelle et le groupe d'âge
- Connaissance du français ou d'une deuxième langue selon la langue maternelle

#### *Emploi*

- Pourcentage de la population connaissant le français, une deuxième langue et au moins une autre langue tierce
- Usage habituel ou partiel du français dans la vie courante et/ou professionnelle

#### *Performance*

- Degré de maîtrise du français
- Indice de vitalité linguistique (L'indice se calcule en divisant, pour chaque langue, le nombre de ses locuteurs selon la langue d'usage par celui de ses locuteurs selon la langue maternelle. Un quotient supérieur, égal ou inférieur à 1 signale une vitalité élevée, moyenne ou faible).
- Indice de fécondité selon la langue maternelle (nombre moyen d'enfants par femme)
- Indice de mortalité

#### *Immigration*

- **Population immigrante selon le continent de provenance**
- **Population immigrante selon la connaissance du français lors de l'admission** : conditions de connaissance du français pour le séjour ou pour l'acquisition de la nationalité ; réglementation concernant la formation au français pour les migrants
- **Population immigrante selon la langue maternelle**
- Population immigrante annuellement (selon la catégorie administrative de l'immigré : étudiant, regroupement familial, travail, réfugiés)

---

<sup>1</sup> Les indicateurs en caractères gras correspondent aux données compilées dans *La Francophonie dans le monde 2004 – 2005* de l'OIF et dans la *Grille d'observation du français* de l'AUF.

- Population immigrante selon le pays de dernière résidence
- Population immigrante selon la scolarité lors de l'admission

### Indicateurs sociolinguistiques

#### Enseignement

- **Enseignement du français (comme langue première, seconde ou étrangère) : nombre d'enseignants, nombre d'étudiants [primaire, secondaire, supérieur] ; établissements publics et privés,...**
- **Enseignement en français : nombre d'enseignants, nombre d'étudiants [primaire, secondaire, supérieur], établissements publics et privés,...**
- **Enseignement du français à la télévision ou à la radio**
- Enseignement du français sur objectif (nombre d'étudiants, de domaines, d'écoles,...)
- Enseignement du français en ligne (nombre d'étudiants, de sites Web, de campus numériques, de programmes,...)
- Enseignement bilingue (français et une autre langue)
- Certification en français (Delf, Dalf, autres)

#### Communauté scientifique

- Nombre de séminaires tenus dans une autre langue que le français alors que tous ou presque tous les participants sont francophones
- Pourcentage de publications en langues étrangères. Lesquelles?
- Langue la plus utilisée dans chaque grand domaine scientifique
- Langue des sites internet des unités de recherche
- Langue(s) des colloques internationaux organisés par les unités de recherche
- Part du budget consacrée aux traductions (colloques, articles, publications...)
- Maîtrise de l'anglais comme critère de recrutement

#### Travail, commerce et affaires

- Principale langue de travail (définir principale)
- Principale langue de travail selon la langue maternelle
- **Fréquence d'utilisation du français au travail (ou dans les entreprises) (catégories d'entreprise [PME, GE, multinationales] communications internes [contrats, notes de service, journaux d'entreprise], communications externes [publicité, brochures, logos, etc.]**
- Fréquence d'utilisation du français et d'une autre langue au travail (laquelle ?)
- Fréquence d'utilisation du français et d'une autre langue au travail selon la langue maternelle (laquelle ?)
- Fréquence d'utilisation du français et d'une autre langue au travail selon le secteur d'activité économique (laquelle ?) et la langue maternelle
- Type de relations dans lesquelles une autre langue de travail est utilisée (collègues, hiérarchie, clients....)
- Composition linguistique du personnel des entreprises
- Langue des logiciels disponibles dans les entreprises
- Langue des logiciels utilisés par les travailleurs et les propriétaires des entreprises
- Fréquence d'utilisation de documents non rédigés en français
- Formation au français dans le cadre de la formation professionnelle
- **Utilisation du français dans les échanges économiques (entre pays et États francophones)**

#### Culture et communication

- **Utilisation du français dans les médias écrits** (nombre de quotidiens, hebdomadaires, mensuels, agences de presse, associations professionnelles,...)
- **Utilisation du français dans les médias électroniques** (nombre de stations de télévision, de radio, de chaînes sur le câble, nombre d'heures de diffusion,...)

## ■ Table ronde : Les enjeux de l'observation

- **Utilisation du français en cinéma** (production et **coproduction de films en français**, nombre de projections en salle [version originale, version sous-titrée], disponibilité de vidéocassettes, DVD,...)
- **Diffusion des auteurs et de la littérature francophones** (**édition, librairies, bibliothèques, conférences, ateliers, traduction,...**)
- **Diffusion des artistes francophones** (nombre de spectacles, pièces de **théâtre, récitals, CD, cassettes,...**)
- Ressources multimédias en français (CLAC, centres culturels, nouvelles maisons des savoirs, produits audiovisuels,...)
- **Accès aux savoirs numérisés francophones** (création et mise à disposition de **contenus numériques**, bibliothèques numériques, formation d'experts, logiciels pédagogiques, **sites Web, portails**, formation et participation d'experts aux organismes de la gouvernance ...)

## Internet

- Nombre de pages internet en français par rapport à la population des locuteurs de français
- Nombre de sites, de blogues en langue française
- Présence du français sur les sites gouvernementaux

## Communications publiques

- **Utilisation du français dans les organisations (langue officielle, langue de travail, OING, ONG, OSC)**
- Formation en français du personnel (nombre de francophones par catégories de personnel, cours offerts, domaines, matériel disponible,...)
- Documentation en français (ouvrages techniques, revues spécialisées, sites Web, logiciels,...)

## Traduction et interprétariat (écoles, services, organismes, nombre de personnes,...)

## Monsieur Jean-Marie Klinkenberg

Professeur à l'Université de Liège

Président du Conseil de la langue française et de la politique linguistique

Communauté française de Belgique

### Décrire/Agir

**N**ous sommes ici conviés à l'élaboration d'un discours de la méthode : comment bien conduire la description de l'état des langues ? Mais ce premier atelier, consacré aux enjeux de l'observation, permet heureusement de placer cette question sous l'éclairage d'une autre, préjudicielle : pourquoi observer les langues ?

Car si observer est une des missions que s'assigne la science, il est trop évident que dans le cas présent, l'observation s'articule à d'autres missions : elle est invitée à ne pas jouer un rôle exclusivement académique, mais à servir la prise de décision. Scientia propter potentiam, aurait dit Hobbes. L'important dossier de contributions dont chacun des participants dispose au moment où nous commençons nos travaux est ainsi fait de deux strates : l'une, massive, est la strate scientifique ; l'autre, plus discrète, est la politique. Symboliquement, d'ailleurs, ne sommes-nous pas convoqués ici par deux instances dont l'une – l'Agence universitaire de la Francophonie – représente la voix de la science, l'autre – l'Organisation internationale de la Francophonie, celle de la politique ?

Pour mieux décrire la façon dont ces deux strates peuvent – ou mieux : doivent – interagir, il n'est pas inutile de rappeler ce qu'est la méthode de toute science.

On a certes déjà rappelé ici l'exigence d'objectivité qui est celle du scientifique. L'observateur, dit-on, doit être neutre, exigence épistémologique qui a son pendant sur le plan institutionnel avec le principe de liberté académique. Il serait toutefois erroné de déduire de cet impératif moral qu'il peut y avoir une adéquation totale entre l'observé et le produit de l'observation ; que leur rapport puisse être celui qui s'établit entre un stimulus et la plaque photographique, l'observateur ne jouant que le rôle effacé du preneur d'images. Non : toute observation est une description (terme que je préfère à celui d'observation car il souligne deux choses : le rôle actif joué par l'observateur, et le fait que l'observation débouche nécessairement sur un discours, c'est-à-dire sur un objet nouveau qui n'est pas – qui ne peut être – la chose observée, laquelle n'est que le référent de cet objet). Si toute observation est une description, toute description est alors une explication. Car décrire, c'est donner du sens. Un sens qui ne provient pas de la chose comme telle, mais de deux instances : l'observateur, qui a des attentes et des hypothèses, et qui dispose pour les formuler de grilles et de modèles – seconde instance –, autant de codes qui permettent d'associer des choses et des sens. Dès lors, si toute description est une explication, celle-ci est une orientation. Elle implique nécessairement un point de vue. L'objectivité n'est donc pas la neutralité : c'est seulement l'explicitation du point de vue pris.

L'observation à laquelle nous sommes ici conviés ne pourra donc aller sans l'énonciation claire de nos points de vue.

Un de ces points de vue est nécessairement dicté par la politique de la langue que nous envisageons. Il faut donc, pour continuer à obéir à notre impératif de méthode, définir ce que doivent être les grandes lignes de cette politique, énoncer explicitement son contenu.

## ■ Table ronde : Les enjeux de l'observation

Cet impératif est loin d'être banal. Autrefois, dans le cadre autoritaire de la société d'ancien Régime, les objectifs de la politique linguistique pouvaient s'énoncer avec une belle franchise. Par exemple, au moment de sa création, l'Académie française avait clairement reçu pour mission de renforcer le pouvoir royal. Aujourd'hui, les objectifs des politiques linguistiques ne sont pas moins souvent explicités ; mais ils le sont désormais en des termes qui prennent volontiers la majuscule (Liberté, Diversité, Droit à la Différence), termes si vagues que n'importe qui peut y souscrire. Un effet pervers de ce flou consensuel est sans nul doute de soustraire la définition de ces politiques au débat. Ce qui ne va pas particulièrement dans le sens de la démocratie, et ce qui laisse la porte ouverte aux discours convenus.

Il est donc nécessaire d'énoncer clairement les principes que l'on assigne une politique linguistique, quitte à passer pour mal élevé parce que l'on récuse la consensualité. Et cette exigence est d'autant plus pressante que nous sommes arrivés à une époque historique où, le pseudo-concept de « bonne gouvernance » aidant, la politique est plus souvent présentée comme une technique, qu'il suffit d'appliquer bien ou mal, pour obtenir des résultats, bons ou mauvais. Alors qu'elle ne peut être qu'une axiologie.

Je voudrais donc ici présenter deux principes d'action simples, mais qui ont des implications nombreuses et complexes.

Le premier peut se formuler ainsi : la langue est pour l'usager, et non l'usager pour la langue. Mais puisqu'il s'agit ici de politique, il s'agit d'un usager saisi dans sa dimension sociale. Corrigeons- donc : la langue est pour le citoyen, et non le citoyen pour la langue. Le second principe est le suivant : il ne saurait y avoir une politique linguistique de la Francophonie, mais plusieurs.

Premier principe : la politique linguistique doit donc énoncer explicitement des contenus, correspondant aux intérêts du citoyen. Ce qui présuppose une réponse à la question : que voulons-nous pour lui ? Pour moi, ces intérêts, toujours définis de manière politique et sociale, portent des noms précis : intégration harmonieuse au corps social, défense des droits sociaux – droit à l'enseignement, droit au travail dans sa langue, droit à l'accès aux ressources administratives ou judiciaires –, droit à la dignité, défense du consommateur.

Sélectionner de tels intérêts ne peut être sans incidence sur l'observation des faits langagiers. Ils impliquent que l'on sélectionne des variables – démographiques, économiques, représentationnelles – susceptibles d'être corrélées de façon mesurable aux dimensions langagières que ces intérêts ont éventuellement, et s'inscrivant dans ce que Bernard Cerquiglini vient d'appeler les « lieux existentiels » que le citoyen occupe. Sélectionner de tels intérêts n'est pas neutre : une politique linguistique francophone qui les prendrait au sérieux devrait par exemple répondre à la question de savoir si la Francophonie offre une alternative au modèle néolibéral dominant.

Le second principe, disais-je, est qu'il ne peut y avoir une seule politique linguistique pour la Francophonie ; ce principe ne saurait lui non plus rester sans impact sur les modalités de la description.

Que le français permette d'exprimer des situations variées, la chose semble aller de soi. Toutefois, on n'en a pas tiré toutes les conséquences. « Une des grosses erreurs a été de croire ou de faire semblant de croire, ou encore de faire croire, que tous les francophones, dont on exagérait le nombre à plaisir, avaient tous les mêmes intérêts à l'endroit de la langue française », écrivait naguère Hubert Joly. La conception essentialiste de la langue, déjà critiquée ici, mène en effet à globaliser tous les problèmes concernant le français. Et à énoncer le dogme selon lequel la Francophonie est une vaste fraternité. En effet, si elle est fondée sur une langue dont l'unité et l'unicité ne sont point discutées, cette entité est nécessairement confrontée à des problèmes qui se posent d'une façon identique à chacun de ceux qui la composent. Et la Francophonie ne saurait par conséquent mener qu'une seule politique linguistique, dans la solidarité. Énoncer un tel dogme, c'est croire (ou jouer à croire, ou vouloir faire croire) que la Secrétaire perpétuelle de l'Académie française et l'agriculteur de l'Aveyron, le fonctionnaire wallon et l'étudiant acadien, le chef d'État africain et l'O.S. de Billancourt disposent des mêmes évidences culturelles, communient dans les mêmes valeurs, et qu'ils ont partie liée. C'est évidemment méconnaître qu'ils vivent des réalités et des conditions bien différentes. On peut au moins distinguer (1) les usagers qui ont le français pour langue maternelle et ont la chance de pouvoir faire tout ou presque tout dans cette langue (pour eux, la langue est un bien gratuit, comme l'air qu'on respire et qu'on n'imagine pas devoir payer un jour) ; (2) ceux qui l'ont pour

langue maternelle mais qui doivent se battre pour qu'elle soit autre chose que la langue de la maison ; (3) ceux qui l'ont momentanément choisie parce qu'elle est intéressante pour eux, mais qui pourraient s'en détacher si cet intérêt venait à baisser ou si le français devait devenir moins rentable ; (4) ceux enfin à qui elle s'est imposée, et qui rêvent peut-être de s'en débarrasser. Que les francophones se répartissent en quatre, cinq, ou trois catégories, est ici peu important, au fond. L'essentiel est d'être conscient qu'un même code linguistique peut être pris dans des situations bien différentes, ce que masquent le discours essentialiste et le dogme d'une francophonie unitariste. Car le français peut être langue majoritaire ici, langue minoritaire là-bas ; langue d'une minorité, elle peut être ici l'apanage d'une minorité riche et influente (c'était le cas, dans mon pays, de la bourgeoisie flamande) et là-bas stigmatisée d'une minorité dominée ; langue d'une majorité, elle peut être celle des couches dominantes comme elle peut être celle des couches dominées. Car, expression des jeux sociaux, la langue a une existence : elle n'est pas une essence. Un même code langagier peut donc constituer deux objets d'observation, deux objets linguistiques, distincts ; et symétriquement, deux langues différentes pourront constituer le même objet linguistique. Ce sont ces jeux – des distinctions et des similitudes de situations – que la description devra mettre en évidence. Ce qui impliquera donc que l'on se penche aussi sur d'autres langues que le français (langues qu'on se gardera d'appeler trop vite « partenaires », pour ne pas tomber dans le consensualisme angélique, lèpre de la politique linguistique).

Il faut donc manipuler avec précaution l'idée d'une politique globale de la langue française : une politique ainsi définie risquerait bien d'être inspirée par la perspective essentialiste, laquelle aurait le même caractère mystificateur que le nationalisme, et ne servirait qu'une partie seulement de l'univers francophone, au détriment de la justice et de la solidarité.

Il y aura donc nécessairement des politiques du français, qui devront être adaptées aux diverses situations vécues dans la Francophonie. Certaines n'ont en effet de sens que dans une configuration politique et sociale donnée, et sont impertinentes dans d'autres cadres. Par exemple, la préoccupation québécoise pour l'évolution des indicateurs démographiques du pays n'a pas de sens en France, et la mise au pont d'indicateurs scolaires est une exigence plus brûlante dans les pays du Sud que dans les pays du Nord. Certains thèmes politiques peuvent donner lieu tantôt à des collaborations Nord-Sud, tantôt à des accords Nord-Nord. Toutes coopérations qui doivent se faire dans la clarté. Des politiques, dis-je, qui devront être adaptées aux diverses situations rencontrées dans la Francophonie ; et voici le point exact où la description s'articule à la politique : elle doit en effet corrélérer les diverses situations du français aux problématiques et aux objectifs spécifiques de chaque groupe.

Ceci posé, et si l'on en revient aux objectifs de la politique linguistique, une question subsiste : une fois préservée la spécificité des intérêts des différentes catégories de francophones à l'endroit de leur langue, n'y a-t-il rien que ces francophones puissent ou doivent faire ensemble ? Et donc : la Francophonie, pourquoi faire ? Ou, plus précisément et pratiquement : nous, francophones, que pouvons-nous faire ensemble que nous faisons mieux ensemble ? Que pouvons-nous faire ensemble que nous ne pouvons pas faire seuls, ou avec d'autres que des francophones ? Du commerce ? S'il ne s'agit que de cela, on peut parfaitement le faire en anglais, ou en pidgin. Promouvoir le développement et défendre la démocratie ? Outre que certains constats sont cruels – la Francophonie officielle n'a jusqu'à présent été ni claire ni ferme avec les régimes bien peu démocratiques de certains des États qui la composent, et, en Europe, c'est dans deux pays francophones que l'on avoue le plus facilement des sentiments xénophobes (selon une étude réalisée pour l'Union européenne, la Belgique vient en tête, 22 % des enquêtés se disent "très racistes", et 33 % "assez racistes", suivie par la France, avec 16 et 32 %) –, on voit mal au nom de quelle prétention la langue française pourrait avoir le monopole de l'expression de ces vertus : en dépit du mythe cent fois rapetassé, défendre la démocratie, cela peut parfaitement se faire en anglais, en allemand, en arabe ou en serbo-croate. Et par ailleurs, un État francophone seul – la France ou le Québec par exemple – peut parfaitement se lancer dans une politique de développement ou tendre à illustrer la démocratie, indépendamment de sa langue, et en collaboration avec des partenaires pratiquant une autre langue.

Il importe donc – et ce doit être une des lignes de force politiques que nous tentons de tracer – de définir le noyau dur de choses que nous, francophones, pouvons mieux faire ensemble, grâce au français. Ce noyau dur, ce commun dénominateur, se réduit nécessairement à pas grand chose. Puisque, de par le monde, les francophones sont loin d'avoir tous les mêmes préoccupations à l'endroit de la langue française, et que chacun des groupes qu'ils constituent doit trouver un intérêt spécifique pour adhérer à l'idée francophone. Ce commun dénominateur ne peut être que le suivant : combattre l'uniformisation du monde, faire contrepoids à la massification mondiale, à l'hégémonie mortifère.

## ■ Table ronde : Les enjeux de l'observation

Cet objectif correspond certes à ceux que la Francophonie s'est donnés au cours des dernières années, notamment en luttant pour eux dans le cadre de l'UNESCO. Mais ce n'est pas par suivisme ou par idéologie que je le pointe comme prioritaire. Car ce n'est par essence que le français pourrait être la seule langue à jouer ce rôle, parce qu'elle serait naturellement "non alignée" ou "subversive". Non : aucune langue, aucune collectivité n'est investie d'une mission messianique.

Je le pointe pour des raisons réalistes, pour ne pas dire cyniques, qui s'articulent en trois points, que je schématiserai de la manière qui suit, toujours pour mieux susciter la discussion. Un : l'examen du marché des langues mène à constater que dans le cadre de la compétition économique mondiale, les États francophones septentrionaux ont intérêt à garder compétitive la langue qui les définit. Et – deux – il se fait que ce premier objectif pragmatique peut être conjugué avec un second, pragmatique et idéaliste à la fois, qui est le développement du Sud. Et ce double objectif s'articule parfaitement avec un troisième, plus résolument idéaliste, qui est le maintien de la diversité culturelle.

Pointer quelques uns des enjeux des politiques linguistiques francophones me paraît capital au moment où nous allons nous pencher sur les principes et les objets de la description. Car si la tâche qui nous attend est, selon les termes utilisés par le Recteur Cerquiglini, de quêter une cohérence entre les outils et les objets, il faut réclamer, avec non moins de vigueur, une cohérence entre les outils, les objets et les objectifs.

## Monsieur François Grin

Directeur

Observatoire Économie-Langues-Formation

École de traduction et d'interprétation

Université de Genève

La collecte de données sur la francophonie soulève des questions fort vastes, dont on ne pourrait de toute façon traiter ici que quelques aspects. Qui plus est, les intervenants qui m'ont précédé dans cette table ronde ont déjà abordé, bien mieux que je n'aurais pu le faire, certains points importants. Cela me permettra de me concentrer à présent sur un éventail plus restreint de questions. Je ne mentionnerai donc ici que trois enjeux, à savoir :

- la relation entre l'observation du français et le *cadre analytique de la politique linguistique* ;
- la nécessité d'un *ethos* résolument « multilinguiste » ;
- et une esquisse des *champs de variables* à couvrir.

### Premier enjeu : observation du français et politique linguistique

Tous les participants à cette table ronde semblent – chacun avec ses mots – s'accorder sur l'importance qu'il y a à clarifier les buts de l'entreprise : *pourquoi*, dans quel(s) but(s) vouloir « observer le français » ? Une telle question porte en elle-même sa réponse : cette observation du français doit être organisée en fonction de certains buts ; il importe donc de clarifier ceux-ci et de s'assurer que la méthodologie d'observation est en cohérence avec ces buts.

Partons d'abord de la constatation que les informations à recueillir peuvent aussi être considérées comme un ensemble d'indicateurs ou, mieux encore, comme un *système* d'indicateurs. Je ne m'étendrai pas sur la question de ce qui fait un bon système d'indicateurs (leur fiabilité, la possibilité de recueillir les données nécessaires à intervalles réguliers, etc.) ; outre qu'il existe un corpus théorique sur la construction d'indicateurs, nous ne partons pas de zéro : nous pouvons en effet compter, dans ce séminaire, sur l'expertise de nos Québécois, qui ont plus d'un quart de siècle d'expérience dans la récolte et le traitement des données qui sont à la base de leurs indicateurs linguistiques. Par ailleurs, nous bénéficions de l'expérience accumulée grâce à l'utilisation de la *grille d'observation* des situations de francophonie développée par Robert Chaudenson, ainsi que des rapports réguliers sur l'état de la francophonie.

Cependant, pour organiser les tâches sur lesquelles nous sommes invités aujourd'hui à réfléchir, il est utile de se rappeler qu'un ensemble d'indicateurs n'a de sens qu'en référence à une représentation analytique d'ensemble des phénomènes que l'on cherche à connaître, à comprendre, puis, en fin de compte, à orienter. Cette simple constatation a des conséquences analytiques et stratégiques fortes.

En tant qu'économiste, j'établis une distinction épistémologique entre les données et les variables. Les variables sont les catégories, construites et indépendantes des cas réels (même si, bien entendu, elles sont évolutives), tandis que toute donnée est une manifestation, unique et idiosyncratique, de la réalité. Cette disposition à distinguer entre variables et données est du reste – quand il est question de langue – l'une des choses qui distinguent un chercheur travaillant en *économie des langues* d'un chercheur se réclamant de *l'ethnométhodologie* (ou, plus spécifiquement, de *l'analyse conversationnelle*). Ce que je veux dire, c'est que les données que nous devons récolter pour « observer le français » doivent toutes être, en même temps, les variables d'une représentation générale, ou, si l'on préfère, d'un *modèle*.

## ■ Table ronde : Les enjeux de l'observation

D'où la question : qu'est-ce qu'un modèle ? À quoi un modèle doit-il servir ? Autre vaste question à laquelle nous n'aurons pas le temps d'accorder toute l'attention qu'elle mérite ; contentons-nous de dire qu'il nous faut une représentation analytique de la langue dans la société (je me réfère ici au concept de « language-in-society », avec les tirets, proposé par le sociolinguiste étatsunien Joshua Fishman). Je ne prétends aucunement que nous devions construire, puis nous référer à *un* grand modèle ; mais je crois qu'il nous faut un *ensemble* de modèles, un corpus coordonné de représentations analytiques, articulant notamment :

- compétences linguistiques et utilisation des langues ;
- contextes micro et macro ;
- niveaux individuel et social ;
- situations relevant de la sphère privée et de la sphère publique ;
- etc.

Cependant, un tel modèle – et c'est là un point essentiel – n'est pas qu'une collection de variables dont on peut dire qu'elles présentent une certaine unité thématique. Même si une telle unité constitue bien entendu un bon début, il faut placer la barre plus haut. Plus précisément, il faut que ces variables soient en relation systémique les unes avec les autres : c'est ainsi qu'on peut parler de *système* d'indicateurs.

L'éventail des relations en présence est évidemment fort vaste, mais il est indispensable que certaines d'entre elles au moins aient un caractère causal et qu'elles permettent des énoncés tels que « si X, alors Y ». C'est seulement à cette condition que l'on pourra mettre les données recueillies au service d'une *politique linguistique*, dans laquelle des objectifs de politique linguistique, qui se traduisent par un ensemble de *mesures*, donnent lieu à des *résultats* – résultats qui, bien sûr, doivent concourir au bien public. Cette vision renvoie naturellement à d'autres questions concernant les rôles respectifs de l'*analyse* des politiques d'une part, et du *débat* politique d'autre part, mais le temps fait défaut pour les aborder ; il suffit ici de signaler que nous avons bien conscience de cet enjeu, traité par ailleurs dans divers textes.

Par ailleurs, il va sans dire que la constitution progressive d'un ensemble coordonné et interrelié de modèles suppose une approche profondément interdisciplinaire, et la volonté de faire dialoguer entre elles les différentes disciplines de l'homme et de la société, afin de tirer le meilleur parti – compte tenu des objectifs politiques de l'entreprise – de ce que chacune d'entre elles a à offrir.

Résumons notre premier constat : l'observation du français n'a de sens que par rapport à une politique linguistique. Encore faut-il savoir laquelle, et l'énoncer clairement.

### **Deuxième enjeu : français, francophonie et multilinguisme**

Nous aurons certainement lieu au cours de ce séminaire de revenir sur cette politique linguistique et sur les objectifs explicites qu'elle devrait se donner. Je me contenterai ici de proposer deux idées, sans prétendre, pour l'instant, les justifier en détail – ce qui toutefois pourra être fait dans la suite des débats.

Premièrement, l'objectif-cadre que nous devons poursuivre, et dans lequel la francophonie s'inscrit, est celui du multilinguisme. Il s'agit, comme le dit Jean-Marie Klinkenberg, de « combattre l'uniformité du monde ». On me dira peut-être que c'est là une évidence, et que depuis le début des années quatre-vingt-dix, les instances de la Francophonie ont pris le virage de multilinguisme et reconceptualisé la défense et la promotion de la langue française en termes de multilinguisme. Sans doute. Mais il convient d'en tirer les conséquences.

La plus évidente est que (si nous sommes bien d'accord que la défense du français passe par le multilinguisme), celui-ci doit être pris au sérieux. Cela suppose notamment, dans le contexte de l'Union européenne, un soutien réel et sans compromis à la présence de toutes les langues, pas seulement d'une petite oligarchie. Il ne faut donc pas se limiter, comme la Commission le fait, à une *trioïka* anglais-français-allemand, car c'est un piège. L'oligarchie à trois langues est foncièrement instable, et ne peut être qu'un prélude à l'abandon de l'allemand, puis à la marginalisation du français, tout cela au profit de l'anglais seul. Le simple réalisme doit nous aider à voir qu'il n'y a pas d'alternative à un soutien clair et sans ambiguïté à un multilinguisme véritable, qui implique le refus, y compris par la France, d'un régime à trois langues.

La deuxième conséquence concerne la dynamique des langues, autre thème passionnant auquel nous ne pourrions pas faire justice. Plus précisément, la dynamique des langues, laissée à elle-même, se traduit par une convergence, on pourrait dire une spirale appauvrissante vers une langue dominante, qui peu à peu devient hégémonique. Le politologue néerlandais Abram De Swaan l'appelle la langue « hyper-centrale ». C'est actuellement l'anglais, mais le problème serait exactement le même s'il s'agissait du français ou de l'estonien.

Toute hégémonie linguistique, quelle que soit la langue au profit de laquelle elle s'exerce, est un résultat dommageable pour tous, mais qui, de façon peut-être paradoxale, résulte assez naturellement de stratégies qui sont raisonnables pour chacun. C'est précisément cela qui fait qu'il est difficile d'en sortir : la seule façon d'échapper à cette spirale appauvrissante vers l'hégémonie linguistique, c'est de définir et mettre en œuvre une action délibérément coordonnée entre les partenaires – en l'occurrence, les États membres de l'Union européenne. Il incombe donc aux pays membres de l'Union et de la Francophonie (et au premier chef à la France), de proposer aux autres États membres une stratégie conjointe visant à la promotion de chacune de leurs langues.

Pour éclairer ce point d'une autre façon, on pourrait dire que la diversité linguistique et culturelle ressemble à la qualité de l'environnement : tout le monde en profite, mais aucun n'a intérêt à faire tout seul des efforts pour garantir cette qualité environnementale : pourquoi réduire son utilisation personnelle d'un gros véhicule 4x4, si les voisins ne font, eux, aucun effort ? Il n'y a aucune raison d'être le seul à se sacrifier, d'autant qu'un sacrifice individuel n'a guère d'impact sur le niveau total de pollution. Par conséquent, si les acteurs agissent isolément, ils finiront par adopter des comportements qui sont rationnels (et compréhensibles) de leur point de vue, mais dommageables pour l'environnement. Il en va de même pour la diversité des langues et des cultures. L'action d'un ou de quelques États en ordre dispersé est vouée à l'échec. Le français ne peut pas s'affirmer en dehors d'une stratégie qui prenne explicitement en cause les mécanismes de la dynamique des langues. Hors de la coordination avec les Suédois, les Hongrois, les Néerlandais, les Portugais, etc., point de salut.

Mon deuxième constat est donc que l'observation du français doit s'inscrire dans une stratégie qui doit être, d'une part, résolument *multilinguiste* et, d'autre part, développée en coopération avec des États porteurs d'autres langues, donc d'autres composantes de la diversité.

### Troisième enjeu : identification et sélection des variables

Dans un troisième et dernier temps, j'aimerais revenir à une question plus spécifique (encore qu'elle soit fort vaste), à savoir celle de l'identification des données à récolter. Là aussi, il n'y aurait pas lieu d'entrer dans le détail, puisque nous aurons certainement l'occasion de le faire dans la suite de nos travaux.

Parmi les variables d'importance fondamentale, il y a celles qui déterminent l'*utilisation* du français dans tel ou tel contexte – mais tout particulièrement, bien sûr, les contextes où le français est en concurrence avec d'autres langues. On pourra citer des « domaines » au sens sociolinguistique du terme tels qu'Internet, la vie des affaires, etc. ; signalons au passage qu'à l'heure actuelle, l'usage des langues dans le monde de l'enseignement et de la recherche universitaires présente une importance stratégique toute particulière. Il est d'autant plus nécessaire de suivre ce dossier que circulent, jusque dans les plus hautes sphères, toutes sortes de clichés simplificateurs, voire erronés, qui trahissent une profonde méconnaissance des dangers que comporterait l'acceptation de l'hégémonie globale d'une seule langue dans la vie scientifique.

Dans un rapport rédigé il y a environ six ans pour la Division des politiques linguistiques du Conseil de l'Europe, j'ai proposé une récolte systématique de données sur une trentaine de champs de variables, répartis en cinq groupes :

- a : compétences linguistiques et conditions d'apprentissage ;
- b : contexte socio-économique ;
- c : utilisation de la langue, du point de vue du locuteur ;
- d : attitudes à l'égard des langues, motivations et représentations ;
- e : besoins et utilisation de compétences linguistiques du point de vue des employeurs, notamment les entreprises du secteur privé.

## ■ Table ronde : Les enjeux de l'observation

Précisons que cette liste de champs n'est pas exhaustive, qu'on peut prévoir aussi d'autres champs, par exemple sur les dépenses publiques et privées consenties pour l'apprentissage des langues, ou le type de données nécessaires à des exploitations trop souvent oubliées, comme la « cartographie verticale » de l'usage des langues développée notamment par nos collègues du Pays de Galles.

Pour conclure – provisoirement – j'aimerais citer une fois de plus Joshua Fishman, et paraphraser une observation que je l'ai entendu faire voici près de vingt ans à propos des défis que lance toute entreprise de politique linguistique. Il disait à peu près ceci : « il est déjà bien assez difficile de ramer à contre-courant. Mais c'est à peu près impossible à faire si l'on ne sait pas précisément où l'on veut aller, et pourquoi ». Je crois donc que nous devons, avant toute chose, être bien au clair sur nos objectifs.

**Monsieur René Leduc**  
Conseiller du Secrétaire général  
de la Francophonie

Mesdames, Messieurs les Représentants des Opérateurs de la Francophonie,  
Mesdames,  
Messieurs,

L'Administrateur, Clément Duhaime, l'a déjà dit mais cette répétition n'est pas gênante, elle est nécessaire. Merci de vous être déplacés pour réfléchir avec nous.

Merci d'avoir pris le temps de consigner vos réflexions et nourri le document préparatoire.  
Merci de partager votre expérience.

Votre volonté de collaborer correspond parfaitement aux objectifs que le Secrétaire général avait tracés en approuvant la tenue de ce séminaire et je voudrais vous remémorer les principales étapes qui nous y ont conduits.

Vous vous souviendrez :

1° De la création par la France du Haut Conseil en 1984 sous la présidence de François Mitterrand.

Ses objectifs étaient, comme le précise le Décret du 12 mars 1984 :

*Art. 2 – Le Haut Conseil de la Francophonie a pour mission de préciser le rôle de la Francophonie et de la langue française dans le monde moderne. Il rassemble les données et confronte les expériences, notamment dans les domaines de l'enseignement, de la communication, de la science et des techniques nouvelles. Il distingue les enjeux et les urgences et propose des perspectives d'action. Chaque année, il établit un rapport sur l'état de la Francophonie*

2° La deuxième grande étape est l'intégration du Haut Conseil à l'OIF – décision acceptée par le CPF en octobre 2001 et intégration effective en 2003.

*« Le Haut Conseil devient un Conseil Consultatif auprès des instances de l'OIF ».*

Pour être tout à fait précis, elle a été prise à la 43<sup>e</sup> réunion du CPF et porte le numéro 537.

3° L'autre grande étape est celle de l'évaluation du Haut Conseil de la Francophonie décidée par le CPF à sa 58<sup>e</sup> réunion à Madagascar et l'examen de ce rapport à la 61<sup>e</sup> réunion du CPF à Bucarest à la veille du XI<sup>e</sup> Sommet.

Rappelons que le Comité d'évaluation était présidé par Sao Tomé-et-Principe et que le Burkina Faso, le Canada, la France et la Suisse en faisaient partie.

## ■ Table ronde : Les enjeux de l'observation

En présentant ses conclusions, après analyse du rapport, le Secrétaire général rappelle d'abord les trois fonctions assumées par le Haut Conseil, soit :

- la fonction d'observatoire des évolutions linguistiques et de publication du rapport biennal sur la Francophonie dans le monde ;
- la fonction de réflexion stratégique ;
- la fonction de plaider.

Et en ce qui concerne l'observation, il dit ceci et je le cite :

*« S'agissant de la fonction d'observatoire des évolutions linguistiques et de publication du rapport biennal sur la Francophonie dans le monde, le rapport final d'évolution propose qu'elle soit dorénavant confiée à l'OIF. Il recommande par ailleurs que cette fonction soit le fruit d'un effort collectif mobilisant toutes les forces de la Francophonie : les États et gouvernements, l'OIF, l'Assemblée parlementaire de la Francophonie ainsi que les opérateurs directs et reconnus du Sommet »*

Fin de la citation.

La phrase-clé est évidemment celle qui dit que l'observation doit être le fruit d'un effort collectif.

Elle explique l'invitation qui vous a été faite et à laquelle, encore une fois, je vous remercie d'avoir répondu si généreusement.

Je voudrais maintenant vous dire combien le Secrétaire général attache de l'importance au travail patient et minutieux de cueillette de données sur l'état de notre langue commune dans le monde.

Je peux témoigner, de même que toute l'équipe de la Cellule d'observation du français, qu'il a soutenu chacune des initiatives qui lui ont été proposées.

- Il a affirmé à maintes reprises l'importance qu'il attache au maintien et au développement du statut international de la langue française.
- Il a évidemment soutenu le séminaire qui nous réunit ce matin.
- Il a permis à la Cellule d'effectuer des missions d'observation dans nos quatre unités hors siège en contact direct avec des organisations internationales :
  - New-York ;
  - Genève ;
  - Bruxelles ;
  - Addis Abeba.
- La langue a été au cœur du débat de la dernière Conférence ministérielle à Vientiane au Laos.
- La langue française est l'un des quatre enjeux proposés au Sommet de Québec.
- Il a mandaté récemment quatre envoyés spéciaux dans cinq pays, dans l'espoir de recenser les bonnes pratiques en matière de promotion de la langue française afin de nourrir la réflexion du Sommet de Québec. Ces missions sont à la fois des activités d'observation et de motivation.

L'ensemble de ces gestes témoigne clairement de l'importance qu'il a accordée à ce dossier.

En terminant, et avec toutes les précautions que commande la présence des experts réunis dans cette salle, ce que je ne suis pas, je voudrais dire que, pour moi, le principal enjeu de l'observation, comme le précise l'intitulé de

cette table ronde, c'est qu'elle permette de tracer un portrait aussi net que possible de la réalité afin de faciliter les choix stratégiques dans nos plans d'action pour répondre ou tenter de répondre à l'objectif central qui est celui de maintenir et de développer le statut de grande langue internationale pour le français.

Et je conclus en disant que cette observation efficace ne pourra se faire qu'avec la collaboration de tous, notre personnel, celui des postes diplomatiques de nos États et gouvernements membres, les équipes des opérateurs de la Francophonie, les chercheurs, et pour y arriver, il nous faut convaincre que cette tâche est utile, légitime et qu'elle peut être faite, et enfin que nous avons intérêt à le faire en concertation avec les autres groupes linguistiques, comme nous y invite la Convention de l'Unesco sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles.

Je vous remercie.



**Monsieur Xavier North**  
 Délégué général  
 Délégation générale à la langue française  
 et aux langues de France

**A** l'ouverture de vos travaux, je voudrais, si vous le permettez, souligner l'importance du séminaire qui nous réunit aujourd'hui, et même son caractère tout-à-fait stratégique, puisqu'il ne s'agit de rien moins que de relégitimer la fonction d'observation de la langue française au sein du mouvement francophone. Ou, pour le dire autrement - et si l'on veut bien considérer qu'une politique de la langue doit être fondée sur des savoirs - il s'agit de contribuer à garantir l'usage de la langue française en dotant le mouvement francophone d'instruments lui permettant de mieux appréhender la situation du français dans le monde.

Je ne saurais trop remercier Clément Duhaime d'avoir bien voulu confier à Samir Marzouki et à la cellule d'observation de l'OIF l'organisation de cette rencontre, en collaboration avec l'Agence universitaire de la Francophonie, et d'avoir su réunir tant de compétences et de talents, puisque la fine fleur de la recherche francophone dans ce domaine est réunie ici aujourd'hui.

La disparition du Haut Conseil de la Francophonie - qui avait notamment jusqu'ici pour mission de rassembler tous les deux ans un ensemble de données pertinentes sur l'usage du français dans le monde - a mis en évidence le besoin, maintes fois exprimé par les partenaires du mouvement francophone, de disposer de statistiques fiables et précises sur l'emploi de la langue française non seulement à l'intérieur, mais aussi à l'extérieur de l'espace francophone.

Et de fait, d'une organisation multilatérale dont le lien fondateur reste une référence commune à la langue française, et qui rassemble des États et gouvernements « ayant le français en partage », le moins que l'on puisse attendre est une vision objective des modalités de ce partage : un état des lieux actualisé en permanence (ou du moins à intervalles réguliers) - étant entendu que l'Organisation internationale de la Francophonie, qui est d'abord une construction politique, n'a pas nécessairement pour vocation à en être le maître d'œuvre, ni a fortiori à le produire directement lui-même.

Mais trois ou quatre séries de questions méritent, me semble-t-il, d'être posées au préalable pour tenter d'inventer une méthode.

Première série d'interrogations : à quelles fins (ou pourquoi) recueillir des données ? Pourquoi « décrire » (car le terme paraît ici plus approprié que le mot « observer ») ? Si l'on admet, en effet, que les éléments permettant d'apprécier la situation du français dans le monde doivent contribuer à la définition de stratégies bilatérales ou multilatérales pour renforcer la place du français dans le monde, c'est bien en fonction des priorités d'action définies par l'OIF que la recherche de données doit être orientée. Sans doute la question traverse-t-elle toutes les politiques de la recherche : ce n'est pas le lieu ici d'ouvrir un débat général sur ce sujet, mais les données recueillies seront d'autant plus « utiles », ou « utilisables » qu'elles auront été collectées en toute indépendance et avec la rigueur scientifique nécessaire par les chercheurs. C'est ce que voulait dire, me semble-t-il, le Recteur de l'AUF, notre ami Bernard Cerquiglini, en évoquant la nécessaire conjugaison des valeurs universitaires et des valeurs de la Francophonie.

## ■ Table ronde : Les enjeux de l'observation

Deuxième série de questions : quelles données recueillir ? Que « décrire » ? Observons d'abord que, dans l'état actuel des choses, et conformément aux résolutions prises lors du Sommet de Bucarest, le seul domaine où l'OIF a reçu clairement mandat des Etats membres de constituer une structure d'observation est « l'usage du français dans les organisations internationales », afin notamment de veiller à l'application concrète du « vademecum », texte de référence, adopté dans ce cadre. Une telle restriction de champ ne laisse pas d'étonner, la défense du français dans les organisations multilatérales (ONU, OUA.. .) ou régionales (Union européenne) étant loin d'épuiser le sujet. Mais il est clair, je l'ai dit, que de l'OIF, le moins que l'on puisse attendre est une vision aussi exacte que possible de la situation du français dans le monde et donc il lui a été également - et fort logiquement - demandé à Bucarest de produire un rapport biennal sur l'usage du français dans le monde, tous secteurs confondus, mandat qui devrait conduire logiquement à la mise en place d'un observatoire dont la vocation, loin de se limiter aux organisations internationales, s'élargirait à de nombreux autres domaines.

Or ces données ne sauraient se réduire à un simple dénombrement des locuteurs francophones, par pays et par catégories (langue maternelle/langue seconde, usage habituel ou partiel, degré de maîtrise du français...), selon la typologie élaborée par Robert Chaudenson, et qui est désormais institutionnalisée. C'est dans tous les secteurs de la vie sociale qu'il importe de repérer lignes de force et points de faiblesse, progrès et reculs de la langue française : la pratique effective du français dans des situations d'interlocution aussi diverses que les « blogues » sur Internet, les annonces d'aéroport ou les revues scientifiques est aussi significative que le nombre de locuteurs ayant une connaissance « passive » du français dans un pays donné. Pensons aussi aux flux de traduction, sur lesquels les travaux de Louis-Jean Calvet ont appelé notre attention, parce qu'ils nous permettent d'apprécier les rapports de force et les « poids » respectifs des langues. On pourrait multiplier les exemples de lacunes constatées aujourd'hui dans l'observation du français. Qu'en est-il exactement, par exemple, de la présence du français sur internet ? Combien y-a-t-il de pages internet en français par rapport à la population des locuteurs de français ? Quel est le taux de progression par rapport aux autres langues ? Personne ici n'est capable de nous le dire précisément.

Troisième série de questions : comment recueillir ces données ? Comment « décrire » ? La réponse ne va pas de soi, quand on mesure par exemple les réticences d'un certain nombre d'Etats à produire des données statistiques qui les mettent politiquement en concurrence les uns avec les autres, s'agissant de l'emploi de la langue française dans leurs sociétés respectives et des efforts consentis ou non par les pouvoirs publics pour la promouvoir. Cette dernière remarque vaut aussi, bien entendu, pour nombre d'institutions publiques françaises... Ces réticences trouvent d'ailleurs leur illustration dans la difficulté, rencontrée naguère par le Haut Conseil de la Francophonie, à rassembler, en s'appuyant sur les États et gouvernements, des données statistiques que les intéressés, notamment dans les pays du Sud, ne sont pas toujours armés pour recueillir.

D'où une quatrième série d'interrogations : à qui cette mission doit-elle être confiée ? À qui doit être confiée la mission de recueillir les données pertinentes sur l'usage du français dans le monde dans tous les secteurs de la vie sociale, afin de nourrir le rapport biennal qu'il incombe à l'OIF de produire ? S'agissant des données à recueillir sur l'usage effectif et la place du français dans tous les domaines, il importe que la mission en soit confiée à des organismes dont la rigueur scientifique et la compétence en la matière soient reconnues. Il n'est pas sûr, à cet égard, qu'une telle mission revienne à une organisation à vocation opérationnelle et politique, sauf à risquer à nouveau le procès en crédibilité instruit naguère contre le Haut Conseil, par la communauté universitaire notamment. Aux yeux de nombre de nos interlocuteurs, ce ne serait d'ailleurs pas non plus souhaitable, l'OIF trouvant au contraire son avantage à pouvoir se distancier par rapport à des données qui, fournies directement par elle, seront toujours sujettes à caution.

C'est pourquoi une telle mission devrait être principalement confiée, me semble-t-il, à l'Agence universitaire de la Francophonie qui dispose, grâce à ses réseaux de chercheurs dans toutes les disciplines, d'une capacité incontestable à mobiliser l'expertise nécessaire. Dans cette perspective, il reviendrait au Secrétaire général de définir ce mandat, et à l'OIF d'exploiter dans un second temps les données recueillies dans ce cadre pour le rapport biennal qu'il lui revient de publier, mais aussi et surtout dans la perspective d'action stratégique qui est naturellement la sienne.

Pourquoi décrire, que décrire, comment décrire et à qui cette mission devrait-elle être confiée : c'est à ce questionnement d'ensemble que notre séminaire tentera de répondre, et il importe bien entendu que ces réponses puissent être soumises aux responsables concernés lors du prochain Sommet de la Francophonie à Québec afin de relancer une dynamique en faveur de la langue française et de leur proposer les choix nécessaires. C'est pourquoi je considère pour ma part, dans l'effort que nous menons pour redéfinir et actualiser nos politiques du français, qu'il n'est pas de rencontre plus importante que celle qui nous réunit aujourd'hui.

